

Comment annoncer au patient ses résultats à un dépistage IST/HIV ?

La transmission des résultats d'un test ou de plusieurs tests de dépistage est d'une grande importance. Cette transmission doit être la plus professionnelle possible tout en conservant une excellente relation de confiance avec le patient. De manière systématique, veillons à ne pas culpabiliser le patient même si ce dernier a pris des risques ou reçoit un résultat positif. Veillons aussi à ne pas porter de jugement et restons à la fois bienveillant et disponible.

Il faut distinguer les incidents ponctuels (piqûre d'aiguille, préservatif qui se déchire) d'un comportement à risque (absence d'usage du préservatif, utilisation irrégulière du préservatif, partage de matériel d'injection). En effet, les comportements à risque ont plus de probabilité de conduire à l'acquisition et à la transmission des IST. Dans ce cas, un test annuel est recommandé.

L'annonce d'un résultat négatif :

- si le patient a eu un incident ponctuel récent, lui expliquer que certains tests actuels ne sont pas capables de détecter une infection très récente (HIV, hépatites, syphilis). « Du fait de votre exposition récente, je vous recommande de revenir dans 4 à 6 semaines pour réaliser un nouveau test. Durant cette période, je vous recommande les précautions habituelles : pas de don de sang, usage systématique des préservatifs... »
- est l'occasion de vérifier les connaissances du patient et éventuellement les compléter ou les corriger. Par exemple, « Que connaissez-vous des IST ? » ou « Souhaitez-vous que je vous informe à propos des IST et des moyens de prévention efficaces ? ». En fonction des réponses données, des informations complémentaires adaptées pourront être fournies.
- est l'occasion de dire au patient : « Je vous recommande de refaire un test pour les IST seulement si vous êtes dans une situation à risque d'exposition aux IST .».
- est l'occasion d'élargir la discussion à la contraception et à la santé sexuelle en général (voir fiche sexo N°1).

L'annonce d'un résultat positif :

- doit être réalisée simplement en restant respectueux de l'intimité du patient et de sa vie privée.
- doit être réalisée en tête à tête dans un lieu qui assure la confidentialité de l'annonce (pas dans un couloir, ni par téléphone). Le mieux semble de fixer un rendez-vous au cabinet dès la réalisation des tests pour la remise ultérieure des résultats.
- doit être l'occasion de rappeler la confidentialité de la consultation et le respect du secret professionnel.
- doit répondre aux questions du patient et contenir une proposition de traitement (si disponible).
- doit évoquer la nécessité d'informer le ou les partenaires afin qu'ils réalisent les tests et éventuels traitements utiles.
- s'accompagne d'une seconde consultation rapprochée et, en cas de HIV, d'une orientation rapide vers une consultation spécialisée.

Pour en savoir plus : <http://www.ssmg.be/cellules-specifiques/sexualite-et-sante>

Source : Fiche réalisée par les Drs Thierry Van der Schueren, Sophie Noël, Chloé Aujoulat et Cécile Busine. Dernière mise à jour : 17/08/2017

1. Institut National de prévention et d'éducation pour la santé. Dépistage du VIH et des infections sexuellement transmissibles. Mai 2011. Consulté sur <http://inpes.santepubliquefrance.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1323.pdf>
2. OMS. Rendre les résultats d'un test VIH, communiquer les messages pour refaire le test et fournir un conseil à l'adulte. Consulté sur http://www.who.int/hiv/pub/vct/hiv_re_testing/fr/